



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/63
2 mai 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-seizième réunion
Montréal, 26-30 mai 2025
Point 14 de l'ordre du jour provisoire¹

**RESUME ET RESULTATS DES DEBATS TENUS DURANT LES SESSIONS D'UNE
DEMI-JOURNEE ORGANISEES A CE JOUR SUR LES APPROCHES
STRATEGIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AMENDEMENT DE KIGALI ET LA
CONTRIBUTION A UN SECTEUR DU REFROIDISSEMENT DURABLE DES
ACTIVITES APPUYEES PAR LE FONDS MULTILATERAL (DÉCISION 95/96)**

Introduction

1. Deux sessions informelles d'une demi-journée sur les approches stratégiques de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif à la réduction progressive des HFC par les parties visées à l'article 5 ont été organisées immédiatement après les 94^e et 95^e réunions du Comité exécutif en 2024, en application des décisions 93/103 et 94/62, respectivement. Le champ d'application de la deuxième demi-journée a été élargi afin d'inclure la contribution au refroidissement durable des activités appuyées par le Fonds multilatéral².

2. La première demi-journée a permis aux membres du Comité exécutif de réfléchir ensemble à diverses questions soulevées dans les contributions qu'ils avaient reçues avant la réunion. Les questions examinées concernaient le soutien aux mesures dépassant le cadre de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, le soutien aux approches nationales et/ou sectorielles, le ciblage des investissements sur les questions liées à la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, le renforcement des capacités des institutions du Fonds multilatéral à soutenir la mise en œuvre³. La deuxième demi-journée était consacrée à l'affinement des questions abordées lors de la première demi-journée, la contribution au refroidissement durable des activités du Fonds multilatéral étant prise en compte. Les membres et les organismes ont eu la possibilité de faire de brèves présentations sur deux grands thèmes, le premier portant sur les secteurs émergents qui

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/1

² Le champ d'application étendu était également basé sur le document intitulé « Manière dont les activités d'élimination des HCFC et de réduction progressive des HFC appuyées par le Fonds multilatéral pourraient contribuer à un refroidissement durable (décision 92/1 b)) », UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/63, que le Comité exécutif a examiné à sa 94^e réunion.

³ Ordre du jour et documents de la première demi-journée <https://www.multilateralfund.org/meetings/other/94>

pourraient être pris en considération par le Fonds et le second sur les interventions allant au-delà des activités habituelles du Fonds⁴.

3. La décision 95/96 priait le secrétariat d'organiser une troisième session d'une demi-journée le 25 mai 2025, immédiatement avant la 96^e réunion, sur les approches stratégiques de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, dans le prolongement des débats précédents. L'ordre du jour de la troisième session informelle d'une demi-journée se concentre sur deux enjeux : faciliter l'élaboration de plans de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali relatif aux HFC (KIP) complets et orientés vers l'avenir, et promouvoir le refroidissement durable et les facteurs institutionnels en appui à la mise en œuvre des KIP, ainsi que le refroidissement durable et l'efficacité énergétique⁵. Étant donné que la troisième session d'une demi-journée se tiendra la veille de la 96^e réunion, le secrétariat publiera un addendum au présent document après sa conclusion afin d'y intégrer ses résultats et les messages à retenir aux fins d'examen par le Comité exécutif.

Résumé et résultats de la première demi-journée

4. La première demi-journée a ouvert le débat sur les facteurs susceptibles d'inciter les pays visés à l'article 5 à prendre des mesures rapides pour réduire progressivement les HFC. Dans ce contexte, les membres ont réfléchi aux défis liés à la conformité, au caractère volontaire et aux exemples et mesures incitatives encourageant des actions allant au-delà du niveau de conformité. Plusieurs membres ont souligné l'importance de collaborer avec les utilisateurs finaux afin de déterminer la faisabilité d'actions précoces. Il était nécessaire de clarifier davantage les mécanismes par lesquels le Fonds multilatéral peut financer l'efficacité énergétique. Les débats ont également porté sur les moyens de renforcer les approches économiques sectorielles dans les domaines de la pêche et du tourisme, ainsi que sur la manière dont les ressources du Fonds multilatéral pourraient être employées pour accroître l'impact au niveau sectoriel (par exemple, soutien à l'élaboration de nouvelles politiques, soutien à des programmes de démonstration stratégiques, etc.).

5. Des mesures à prendre par le Comité exécutif pour définir les petites et moyennes entreprises (PME), une réflexion sur les enseignements tirés, le partage des bonnes pratiques, afin de clarifier l'approche à adopter pour soutenir les PME dans le contexte de l'Amendement de Kigali ont été identifiées. Les membres participant à ces discussions ont évoqué un large éventail de questions telles que les besoins du secteur des services, l'importance de secteurs économiques spécifiques comme la pêche, l'approche sectorielle pour la réduction progressive des HFC, les besoins en matière d'assemblage et d'installation sur site, le renforcement des capacités des PME, la mise à profit de l'expérience passée du Comité exécutif et de l'expérience des pays non visés à l'article 5, la diminution de la participation aux projets, les défis auxquels sont confrontés les petits pays non manufacturiers, le soutien financier et les aspects liés à la durabilité pour les PME, le maintien de la priorité accordée à l'objectif de réduction progressive, l'absence de lignes directrices en matière de coûts et de conseils sur l'efficacité énergétique, les ambitions limitées par les contraintes financières et la rationalisation des procédures administratives.

6. Une série de mesures visant à renforcer la capacité des principaux acteurs institutionnels du Fonds multilatéral à soutenir la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali a également été mentionnée comme question à traiter. Les débats ont porté sur la rationalisation des procédures du Comité exécutif, la simplification de l'établissement des rapports destinés au secrétariat, le renforcement des compétences au sein du secrétariat et des agences d'exécution, l'amélioration de la coordination entre les membres du Comité, l'amélioration de la communication par le secrétariat, la nouvelle dénomination des unités nationales de l'ozone (UNO), la mise en réseau avec les autorités compétentes, l'actualisation des informations sur les prix, l'accès aux technologies et l'atténuation des risques, la sensibilisation aux mesures qui ont déjà donné de bons résultats, les centres d'excellence et la nécessité de se concentrer sur les questions

⁴ Ordre du jour et documents de la deuxième demi-journée <https://www.multilateralfund.org/meetings/other/95>

⁵ Ordre du jour et documents de la troisième demi-journée : <https://www.multilateralfund.org/meetings/other/96>

nouvelles et émergentes. Les détails des débats menés lors de la première session informelle d'une demi-journée figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/Inf.3.

Résumé et résultats de la deuxième demi-journée

7. Les débats de la deuxième demi-journée se sont concentrés sur la présentation des secteurs émergents relevant du Fonds multilatéral. Les membres ont brièvement présenté des exemples de réussites dans les secteurs de la pêche et du tourisme, du CO₂ transcritique dans les supermarchés, des approches globales pour la chaîne du froid et du rôle des centres d'excellence régionaux, du renforcement des infrastructures et des capacités techniques dans les pays visés à l'article 5 pour gérer les réfrigérants et mélanges à faible PRP dans les PME, et des consortiums publics comme outil pour une mise en œuvre efficace du Protocole de Montréal.

8. Les débats ont porté sur les questions soulevées par les membres qui estimaient nécessaire d'approfondir certaines questions, telles que l'approche sectorielle visant à garantir une réponse globale à la réduction progressive des HFC, tout en tenant compte des spécificités des différentes régions ; les questions relatives à la chaîne d'approvisionnement ; la durabilité de la réduction progressive afin d'assurer la continuité des activités commerciales ; l'assistance technique et le renforcement des capacités des entreprises, en particulier des PME ; les centres d'excellence régionaux visant à renforcer les UNO et les infrastructures ; les défis liés à l'utilisation de solutions de remplacement à faible PRP ; la gestion du cycle de vie des réfrigérants, l'efficacité des centres de service et des centres de récupération et de recyclage ; la coordination interinstitutionnelle et intra-institutionnelle ; et l'exploitation des liens entre les questions relevant du Protocole de Montréal et d'autres accords et initiatives internationaux.

9. En ce qui concerne la deuxième partie de la session, qui portait sur les interventions allant au-delà des activités habituelles au titre du Fonds multilatéral, cinq présentations ont été faites sur les opportunités et les défis en matière d'efficacité énergétique, la lutte contre la croissance de la climatisation résidentielle dans les pays à température ambiante élevée, les solutions de refroidissement durable tenant compte de l'efficacité énergétique et du cycle de vie, les stratégies innovantes de gestion des réfrigérants pour une réduction rapide des HFC et une efficacité énergétique accrue pour un refroidissement durable, et les interventions du côté de la demande qui correspondent à celles du côté de l'offre pour une réduction durable des HFC.

10. Les débats qui ont suivi se sont concentrés sur les domaines possibles qui permettraient au Fonds multilatéral d'accroître sa contribution au refroidissement durable. Reprenant les idées avancées par les intervenants et y ajoutant certaines des leurs, les membres ont mentionné la maintenance préventive planifiée, le renforcement des capacités, la sensibilisation et les incitations au changement de comportement, une insistance moins stricte sur les normes minimales de performance énergétique (MEPS) et les possibilités de soutenir l'innovation susceptible de favoriser la conformité. Le texte intégral du rapport de la deuxième demi-journée figure dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/Inf.2.

Principaux enseignements

11. Les principaux enseignements de la première demi-journée, tels que résumés par l'animateur de la session⁶, sont les suivants :

- a) Poursuite du dialogue sur les facteurs qui pourraient inciter les pays visés à l'article 5 à prendre rapidement des mesures rapides pour réduire progressivement les HFC ;
- b) Précisions complémentaires sur les mécanismes par lesquels le Fonds multilatéral peut

⁶ David Fairman, médiateur principal au Consensus Building Institute et directeur associé du programme MIT-Harvard sur les litiges publics

financer l'efficacité énergétique ;

- c) Poursuite de l'élaboration d'approches sectorielles dans les secteurs nommés, en clarifiant la manière dont les ressources du Fonds multilatéral pourraient être employées pour accroître l'impact au niveau sectoriel (par exemple, soutien à l'élaboration de nouvelles politiques, soutien à des programmes de démonstration stratégiques, etc.) ;
- d) Mesure prise par le Comité exécutif pour définir les PME, et analyse plus approfondie, réflexion sur les enseignements tirés du Fonds multilatéral, partage des bonnes pratiques, etc. afin de clarifier l'approche à adopter pour soutenir les PME dans le cadre de l'Amendement de Kigali ; et
- e) Une série de mesures visant à renforcer la capacité des principaux acteurs institutionnels du Fonds multilatéral à soutenir la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali.

12. Les principaux enseignements de la deuxième demi-journée, telles ils ressortent du rapport de la session⁷, peuvent être résumés comme suit :

- a) Soutenir les centres d'excellence régionaux afin de renforcer les UNO et les infrastructures locales ;
- b) Soutenir des projets de démonstration s'appuyant sur des technologies innovantes et créer des environnements propices à la transition vers des technologies écoénergétiques à faible PRP ;
- c) Établir des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs sur des questions telles que la collecte de données, la gestion du cycle de vie des réfrigérants, l'entretien, la gestion des équipements en fin de vie, les énergies renouvelables, les codes et normes de construction, les MEPS et la maintenance préventive ;
- d) Examiner différents programmes d'incitation et modèles réalisables pour soutenir le remplacement des équipements à fort PRP, le déploiement de technologies durables et le changement de comportement des utilisateurs finaux ;
- e) Envisager des approches normalisées de collecte de données et d'analyse du marché afin d'aligner les interventions sur la dynamique et les tendances du marché ;
- f) Examiner les concepts de « programmes intégrés pour la transformation des marchés » et de « changement systémique au-delà de la conformité », ainsi que d'autres modalités et sources de financement différentes ; et
- g) Tout en faisant preuve d'innovation et en adoptant parfois des approches différentes, le Comité ne devrait pas se laisser distraire par des méthodes ou des objectifs qui n'aident pas les pays à atteindre leurs objectifs au titre du Protocole ;

Recommandation

13. Le Comité exécutif souhaitera peut-être prendre note du rapport sur le résumé et les résultats des débats tenus durant les sessions d'une demi-journée organisées sur les approches stratégiques de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali et la contribution à un secteur du refroidissement durable des activités

⁷ UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/Inf.2

appuyées par le Fonds multilatéral, tel que figurant dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/63 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/63/Add.1⁸.

⁸ Le résumé et les résultats de la troisième demi-journée seront présentés dans un addendum au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/63 après la conclusion de la session.